

13 Février 2014

La CAP des attachés était présidée par Monsieur Hervé Schmitt, responsable de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaire.

Déclaration des élu-e-s CFDT

Monsieur le Président, chers collègues,

Au nom de la CFDT je voudrais vous faire part de nos attentes et remarques liées à la situation actuelle du corps des attachés.

Tout d'abord, nous tenons à remercier l'administration pour sa transparence et le travail accompli par les collègues en charge des dossiers et, en particulier celui du Cigem et de la PFR, nous mesurons bien que la FP ne prend pas en compte toutes les propositions d'amélioration faites par notre ministère.

Nous sommes plus qu'inquiets, à la CFDT, sur la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire.

Si au départ, nous pouvions accueillir ce nouveau dispositif avec espoir, nos espoirs ont fait place à de l'inquiétude, et nous sommes aujourd'hui dans une situation de rejet de ce dispositif contraire aux intérêts des attachés.

En effet, le nouveau régime indemnitaire comprend deux parties, une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertises et un complément indemnitaire annuel, ce nouveau dispositif s'avère extrêmement complexe à comprendre et à mettre en œuvre.

Nous rappelons ici, que la CFDT s'oppose à la mise en œuvre de ce système dans l'état, ce dispositif, risque d'être moins favorable que la PFR, c'est un comble !

Cette mesure ajoutée au gel de la valeur du point d'indice, au blocage des salaires ne peut pas redonner confiance aux collègues déjà bien sollicités dans le pilotage des nouvelles politiques et des réorganisations.

Concernant le document que vous nous avez transmis sur les évolutions de modalités d'avancement au grade d'APAE, il est à l'étude et nous vous transmettrons ultérieurement notre avis.

Sur le fond, ce que nous demandons : c'est l'assurance que le système n'aboutisse pas à un recul et à une perte financière, et aujourd'hui nous n'avons aucune garantie. J'en veux pour preuve, pour justifier nos inquiétudes, l'exemple de la transformation de la MIILOS en EP (un service que je connais bien) l'annonce faite par l'administration du glissement pour les attachés de centrale du régime indemnitaire vers celui des SD. On nous dit qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter on trouvera une solution au niveau de la gestion.... Si, justement on s'inquiète !

Ce que nous demandons pour le corps des attachés, c'est un véritable suivi du parcours professionnel comprenant dans sa globalité, la rémunération et une reconnaissance des compétences.

Sur ce dernier point, il arrive encore que sur des postes légitimes pour des administratifs, le choix se porte sur nos collègues ingénieurs TPE voire même en administration centrale pour des IPEF comme adjoint au chef du bureau....

Dans le cadre de cette CAP mobilité, la CFDT voudrait rappeler que face à la concurrence, avec l'ouverture aux autres administrations des possibilités d'accueillir des collègues venus d'autres horizons (ce qui est normal), on constate que la réciprocité n'est pas la règle. Nous observons même au sein de notre propre ministère, des dérives dans le libellé du contenu des postes, des avis approximatifs pour justifier un refus, une gestion locale différente suivant les régions et services etc....

Nous demandons qu'un point soit fait par région sur les besoins et les évolutions des activités en prévision des recrutements à moyen terme, avoir une gestion plus fine des compétences en s'appuyant sur le rapport du CGEDD.

A ce sujet, nous demandons qu'un bilan soit effectué pour mesurer la mise en œuvre du contenu de ce rapport. De même, s'agissant du rapport produit par Madame Lasmolles, la CFDT, comme les autres

organisations syndicales, a été consultée et nous demandons un retour et la communication de ce document et des propositions formulées.

Aujourd'hui l'administration passe un temps fou à gérer les vacances pour boucher les trous, et ne peut plus, faute de temps, travailler sur des perspectives de gestion de carrière. Aussi, nous demandons le renforcement du pôle chargé de l'encadrement avec le doublement des chargés de mission du corps. La charge de travail s'est considérablement alourdie depuis plusieurs années pour les services gestionnaires, il n'est plus possible de continuer comme ça !

La CFDT interpelle aussi l'administration sur des dérives de gestion ; nous avons connaissance de plusieurs cas en administration centrale, petites réorganisations internes sans passer par les instances, information de nouveaux arrivants que le contenu de leur poste a été modifié après coup ou encore pire des collègues se retrouvent sans affectation depuis de nombreux mois. Ces dérives sont inquiétantes et nous demandons à la DRH d'être plus vigilante et de rappeler à l'ordre les services qui prennent trop d'autonomie par rapport aux règles de gestion, ces pratiques sont déstabilisantes pour les collègues.

Justement, concernant les risques psychosociaux, les attachés notamment au niveau de leur fonction d'encadrement de proximité, participent à la prévention mais peuvent être aussi des victimes (injonctions contradictoires, marges de manœuvre réduite etc...).

L'instruction relative à la prise en compte des risques sociaux en cours de finalisation ne réglera rien, si une politique volontariste n'est pas mise en œuvre. Là encore, nous attendons de la DRH qu'elle joue pleinement son rôle de régulateur.

Je vous remercie.

Mutations 1^{er} et 2^o niveaux

Vous trouverez ci-dessous les liens qui vous conduiront sur les tableaux de résultats.
http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_mobilites_1_2_niveau.pdf

Projets professionnels

Vous trouverez ci-dessous les liens qui vous conduiront sur les tableaux de résultats.
http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_info_projets_professionnels.pdf

Demandes d'intégration

Vous trouverez ci-dessous les liens qui vous conduiront sur le tableau de résultats.
http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_demande_integration.pdf

Réorganisation des services

Vous trouverez ci-dessous les liens qui vous conduiront sur le tableau de résultats.
http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_reorganisations_service.pdf

Mobilités interministérielles

Vous trouverez ci-dessous les liens qui vous conduiront sur le tableau de résultats.
http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AAE_mobilites_interministerielles.pdf

Validation de la promotion au grade d'attaché principal par projet professionnel

Nom.....service d'origine.....service d'accueil.....Date d'effet

LAVILLE Dorine.....CGDD.....CGDD.....01/01/2014

BANC Philippe.....DDT Loire.....DDT Loire.....01/01/2014

Validation de la promotion au grade d'attaché principal par contrat de fin de carrière

Nom.....service d'origine.....service d'accueil.....Date d'effet

AUDRAN Pierrick.....DDTM Morbihan.....DDTM Morbihan.....01/01/2014

MAZAURIC Marc.....ENTE Valenciennes.....ENTE Valenciennes.....01/01/2014

MARGAIL Patricia.....DDT Isère.....DDT Isère.....01/01/2014

RUBIRA Antoine.....DDTM Pyrénées-Orientales DDTM Pyrénées-Orientales.....01/01/2014

LEVASSEUR M-Christine.....DRIEA.....DRIEA.....01/01/2014

TERRANCLE Michel.....DDT Tarn et Garonne.....DDT Tarn et Garonne.....01/01/2014

FORQUIN Claude.....DDT Vosges.....DDT Vosges.....01/01/2014

POTIN Annette.....DDT Doubs.....DDT Doubs.....01/01/2014

Validation de la promotion au grade d'attaché principal dans autres structures

Nom.....service d'origine.....service d'accueil.....Date d'effet

LERVOIRE Eric.....Préfecture du Lot.....Préfecture du Lot.....01/01/2014

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter l' élu CFDT titulaire :

Michel VERMOT.....MIILOS – DT Paris.....01 40 81 21 01

michel.vermot@developpement-durable.gouv.fr

Pour des dossiers à traiter lors de la prochaine CAP, contacter également l' élue CFDT suppléante :

Isabelle MESLIER.....SG/SPES.....01 40 81 84 11

isabelle.meslier@developpement-durable.gouv.fr